

AMENDEMENT DU GROUPE L'ÉCOLOGIE ENSEMBLE

« Politique éducative de la Région et à des événements »

Cadre réservé à l'administration :

Commission :

N° ou nom du
Programme ou du
rapport :

SESSION DES 19 et 20 décembre 2024

AMENDEMENT AVEC IMPACT BUDGETAIRE :

-modification d'AE : / AP : / CP :

AMENDEMENT SANS IMPACT BUDGETAIRE :

Nom et numéro du rapport :

**J203 - Accompagner les élèves dans la réussite de leur
parcours scolaire**

La Région implique les parents d'élèves en tant que composante de la communauté éducative dans les établissements en vue d'améliorer la réussite de tous les lycéens. Les délégués de parents d'élèves au sein des organisations représentatives sont également des interlocuteurs privilégiés de la Région et sont associés au suivi de la mise en œuvre des politiques régionales, en participant notamment à des groupes de travail, à des commissions de concertation, à des jurys ou à des comités de pilotage.

De plus, la politique sportive régionale vise à développer l'accessibilité des activités sportives, à favoriser la découverte de différents sports au sein des lycées et à promouvoir l'éducation à la santé par une pratique régulière d'une activité physique tout en développant le goût de l'effort et du dépassement de soi. Aussi depuis plusieurs années, la Région des Pays de la Loire soutient financièrement l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) et l'Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre (UGSEL) dans leur implication auprès des publics scolaires du territoire ligérien. L'aide régionale contribue à l'organisation de manifestations sportives régionales.

Pour assurer la réalisation de l'ensemble de ces objectifs, nous suggérons d'inscrire au budget primitif 2025 la délibération suivante :

Délibéré : 3 - Actions d'accompagnement de la politique éducative régionale

De remplacer :

Je vous propose d'affecter une autorisation d'engagement pour un montant de 184 000 € au titre de la prise en charge de l'ensemble des dépenses liées à la réalisation d'études et à la promotion de la politique éducative de la Région et à des évènements.

Par :

Je vous propose d'affecter une autorisation d'engagement pour un montant de 236 000 € au titre de la prise en charge de l'ensemble des dépenses liées à la réalisation d'études et à la promotion de la politique éducative de la Région et à des évènements.

Sabine Lalande
Conseillère régionale
du groupe L'écologie ensemble



Mélanie Cosnier
Conseillère régionale
du groupe L'écologie ensemble

